

**DECLARATION DE FRANCHISEMENT  
DE SEUIL DE PARTICIPATION  
FS/EM/04/2010**

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société de gestion Capital Invest représentée par son Directeur Général, Monsieur Omar Chikhaoui, a déclaré le 26 février 2010, avoir cédé sur le marché central, le 19 février 2010, 5.000 actions M2M group, pour le compte de son Fonds « Capital Morocco », au cours unitaire de 611,71 DH, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Capital Morocco détient 29.665 actions m2m group soit 4,58% du capital de ladite société.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières